ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSORTIUM DES COLLECTIVITES LOCALES A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU 57<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'AUTONOMIE ET DU 55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU STATUT SPECIAL.

Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président de la Région, Häèrr President Straub, Autorités,

Mesdames et Messieurs.

La célébration des anniversaires des instruments d'autogouvernement dont dispose la Vallée d'Aoste constitue l'occasion adéquate pour réaffirmer la valeur de notre Autonomie et du Statut spécial. Cette manifestation devrait agrandir le plus possible la conscience des valdôtains quant au particularisme qui caractérise notre région. Il s'agit d'un message qu'il faut adresser surtout aux jeunes générations, auxquelles reviendra de poursuivre la défense de ces valeurs. En fait, les prérogatives desquelles nous nous réjouissons aujourd'hui sont le résultat de batailles et de sacrifices inoubliables, parfois extrêmes. Elles représentent des véritables conquêtes, même s'il me semble que plus le temps passe, plus l'on ait la tendance à l'oublier. La sensation que j'ai tiré des dernières célébrations a été celle d'une

participation réduite de la part de la population. Cette journée, au contraire, devrait représenter une fête, un moment où tous les valdôtains se resserrent autour d'une Autonomie et d'un Statut qui ont dépassé largement le rôle de simples formules juridiques, bien que particulières.

Il s'agit de considérations desquelles pourrait découler une réflexion sur notre expérience dans le domaine de l'autonomisme. A ce sujet, quelque question est donc plus que spontanée, voire inévitable. Avons nous su réellement exploiter d'une façon convenable les possibilités dont nous nous réjouissons? Avons nous été à même de maintenir haut notre niveau d'attention quant à l'attitude manifestée par l'Etat vis à vis de notre particularisme? Et encore, avons nous été à même de reconnaître (et, par conséquent, d'éviter) les risques qu'une gestion trop conservatrice de notre Autonomie aurait pu impliquer?

Répondre à toutes ces questions est assez difficile. Cependant, je crois qu'essayer de raisonner ensemble soit intéressant. Tout compte fait, c'est seulement en s'interrogeant sur les résultats obtenus qu'on pourra arriver plus loin à l'avenir. La Vallée d'Aoste, qui se caractérise pour sa nature de "Petite patrie", entretient des rapports à différents niveaux. Chaque jour, la confrontation concerne tant notre intérieur (surtout dans le cas des collectivités locales, que j'ai l'honneur de représenter), que l'extérieur de la Vallée. L'Etat est notre interlocuteur historique, mais dans les dernières années d'autres acteurs, tel que l'Union Européenne, se sont ajoutés. Une réponse efficace quant au sens de

l'expérience valdôtaine ne peut donc pas être recherchée en limitant notre regard de Courmayeur à Pont-Saint-Martin. Il est vrai que les situations autrui ne représentent jamais un exemple convenable, mais je suis persuadé qu'une réflexion, concernant notamment les réalités internationale, italienne et valdôtaine, ne puisse faire ressortir que de données intéressantes.

Je partirai en disant de la situation à l'échelon mondial. Le moment est très délicat. Les vents de guerre soufflent des Etats Unis à l'Iraq, en passant à travers l'Europe. La population, et les manifestations des dernières semaines le démontrent, est largement contraire à une action militaire, tandis que les différents gouvernements nationaux semblent connaître des difficultés à trouver un accord.

Nous ne savons pas encore ce qui se passera exactement. Personnellement, je souhaite vivement que ce soit la voie du dialogue et de la diplomatie à être empruntée, mais le moment reste des plus tendus. A cet égard, je trouve assez tracassante l'incertitude ayant demeuré sur l'échiquier européen. Et pourtant, un continent qui a été intéressé par deux guerres mondiales, devrait avoir appris des importantes leçons d'histoire. Voilà un premier élément de réflexion. Autonomie signifie aussi participation élargie aux choix fondamentaux. Autonomie signifie prérogative d'une communauté à concourir à la satisfaction de ses besoins et de ses exigences. Jamais, dans notre histoire récente, les institutions ont tracé le sillon en s'éloignant de la volonté des gens. Si une décision n'est pas prise avec la sérénité

nécessaire, et sans compter sur l'appui convaincu de la communauté qu'on est appelés à représenter, le risque qu'elle soit fautive, augmente considérablement.

La riflessione sullo scenario nazionale, mi porta poi ad alcune considerazioni sul rapporto tra la nostra Regione e lo Stato. In questo contesto, di recente abbiamo vissuto momenti caratterizzati da una dialettica non propriamente lineare. Penso, tra le altre, alle vicende legate al Tunnel del Monte Bianco e alla disciplina della circolazione dei tir al suo interno. Se, da un canto, non posso che riconoscere la natura sovranazionale di una questione del genere, dall'altro è altrettanto inevitabile riscontrare un vizio di forma che diventa sostanziale, costituito dalla scarsa considerazione dei rappresentanti dello Stato nei confronti delle istituzioni regionali e locali, principali interpreti dei sentimenti della nostra comunità. Purtroppo, in questo caso, dobbiamo prendere atto del fatto che i nostri strumenti di autogoverno non offrono margini di manovra tali da incidere con efficacia sulla situazione. In fondo, è la natura stessa del rapporto tra Stato e Regione, con il primo ad aver concesso l'Autonomia alla seconda, ad essere restrittiva. Tuttavia, in termini più generali, i molti risultati incoraggianti ottenuti grazie alle potestà legislative riconosciuteci non vanno dimenticati. Sono certo che l'azione e l'opera dei nostri parlamentari ci consentirà di raggiungere altri significativi traguardi, pur nelle difficoltà e nelle incertezze del momento storico che stiamo attraversando.

Nel proseguire, vorrei volgere brevemente lo sguardo verso la realtà regionale. L'appuntamento di maggior rilievo sarà rappresentato dal rinnovo del Consiglio Valle. Questo momento costituisce una eloquente testimonianza del significato e del valore dell'Autonomia per la nostra comunità. Il prossimo 8 giugno, andremo alle urne con una legge che il Consiglio stesso si è dato, grazie ad una delle sue competenze. Questo aspetto non va assolutamente sottovalutato, poiché in molti altri organi assembleari non sempre è riscontrabile. Esso concretizza appieno quello spirito di "Maîtres chez nous" caro ai padri dell'autonomia. Uno spirito che il tempo non ha intaccato, ma che ha trovato, grazie anche all'azione di amministratori sensibili ed animati da una profonda abnegazione, applicazioni pratiche.

Si tratta di una prerogativa del tutto simile a quelle introdotte, negli ultimi anni, nel settore degli Enti locali valdostani. Molteplici interventi legislativi hanno infatti messo a nostra disposizione strumenti giuridici imperniati sui principi del federalismo e della sussidiarietà. Risultati importanti sono stati ottenuti grazie ad essi. Però, è adesso ancora necessario un ulteriore intervento su questo scenario, per renderlo più armonioso e completo. In quest'ottica, il Consiglio Permanente degli Enti locali auspica che l'approvazione delle modificazioni alla legge regionale 54, sul sistema delle autonomie in Valle d'Aosta, avvenga prima della fine di questa legislatura. Si concretizzerebbe così un importante preludio all'azione di attuazione del trasferimento di funzioni amministrative dalla Regione ai Comuni e alle Comunità montane, cui sarà chiamato il futuro Consiglio regionale.

Pour conclure, je voudrais souligner qu'un certain malaise se manifeste en moi lorsque, comme il m'est arrivé ces derniers jours, je vois l'expérience valdôtaine définie en tant qu'une "faillite". Je crois qu'une conduite du genre mette en évidence, avant tout, le manque de respect pour notre spécialité. Il est vrai que le Statut et l'Autonomie sont loin de la perfection, mais il ne faut jamais oublier que ces instruments ont permis de travailler pour l'essor de la Vallée d'Aoste. Je suis convaincu, en plus de cela, que la communauté valdôtaine se soit distinguée pour une conception tout à fait dynamique de sa particularité. C'est pourquoi, en nous retrouvant pour fêter les anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie, nous pouvons nous apercevoir que leur état de santé est satisfaisant. Espérons qu'ils soient également à la hauteur des défis découlant de la Convention européenne, dont l'œuvre de construction devrait se terminer au cours de cette année. En tout cas, je crois que la réflexion sur les rapports entre notre région et les différents acteurs nationaux et internationaux ne puisse pas s'éloigner d'une appréciation positive. Et ce, surtout grâce à la façon dont les valdôtains ont vécu l'Autonomie au fil des années. Voilà pourquoi il faut expliquer surtout aux jeunes la valeur qu'elle remplit, afin qu'ils soient prêts à faire de même à l'avenir. Au Val d'Aoste, personnellement, je ne vois que des épreuves d'une expérience enthousiasmante, ayant pour protagonistes toutes les femmes et tous les hommes dont l'amour pour notre Pays est évident.

Vive l'Autonomie!

Vive notre Autonomie!

Vive la Vallée d'Aoste!